

Animateur présent:	Claude FORT
Membres présents :	Béatrice GAVOILLE –Yasmine MARJANE - Hugues LOGEAIS - Christophe SEYNAT
Membres excusés :	Sylvie GAUTIER– Ryan DESCHAMPS - Adeline LEMAIRE - Ali ZÉBOUDZ - Sébastien POITRIMOLE –Jessica PERONNAUD - Karine VERGNAUD
Invitées :	Noémie SUCHARYNA – Amélie ROUGIER
CTD présent :	Léo MARTINEZ

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39 .2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Civilité
- Formalités : Validation du P.V. N°12 du 21 Mai 2026

2° Sujet (s) « Pour décision »

- Homologation des matchs des championnats séniors à 11
- Homologation des matchs des championnats séniors à 8
- Homologation des classements des différentes poules des championnats à 11 et à 8.

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Compte rendu de la réunion du 18 juin 2026 à Niort

4° Sujet(s) « Pour information diverses »

- Bilan de la journée 100 % féminines le 31 mai à Chateaubernard
- Bilan de la saison chez les jeunes

INTRODUCTION

Accueil

Claude Fort accueille les membres de la commission féminine et remercie les participants pour leur présence. Il excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Claude Fort et les membres de la commission accueillent 2 jeunes femmes et footballeuses qui souhaitent intégrer la commission féminisation et v développement du football féminin.

Formalité

Décision N° 1 : Le P.V. N°12 de la réunion de la commission développement du football féminin en date du 21 mai 2026, est approuvé sans modification. ([Lien](#))Validée

SUJET POUR DECISION

Pôle compétitions

1/ Homologations

Championnat du pôle 16 / 17 à 11. La commission homologue les résultats des rencontres jouées les week-ends des 10/05, 14/05, 17/05, 24/5 – 30/5 – 7/6 - 13/6, tels qu'ils sont indiqués sur le site du district.

Championnat du pôle 16 / 17 à 8. La commission homologue les résultats des rencontres jouées les week-ends des 10/05, 14/05, 17/05, 24/5 – 30/5 – 7/6 - 13/6 tels qu'ils sont indiqués sur le site du district

Championnat du pôle 16 / 17 à 11 et à 8. La commission homologue les classements des différentes poules des championnats à 11 et à 8, tels qu'ils sont indiqués sur le site du district. Elle valide la 1^{ère} place de l'**US Aigrefeuille** en championnat de pôle 16/17 à 11 et son accession en championnat régional R2.

Décision N° 2 : Homologations des résultats des compétitions ci-dessus-nommées. **Validée**

2/ Forfaits et autres amendes

Championnat du pôle 16 / 17 à 11

- Saintes ES/ Crouin FC du 24/05/26. **Forfait de Crouin FC**: (2^{ème} forfait). **30 euros**
- Aigrefeuille US / Léoville du 07/06/26. **Forfait de Léoville**: (2^{ème} forfait). **30 euros**
- Saintes ES/ Royan Vaux FC du 14/06/26. **Forfait de Royan Vaux** (2^{ème} forfait). **30 euros**
- Ent. St Palais Océan/ Aigrefeuille US du 14/06/26. **Forfait de Ent. St Palais Océan** (2^{ème} forfait). **30 euros**

Championnat du pôle 16 / 17 à 8

- Claix AS/ Thénac ES du 14/06/26. **Forfait de Thénac AS** (1^{er} forfait) **30 euros**

SUJET(S) POUR INFORMATIONS ET ECHANGES

Compte rendu de la réunion du 18 juin 2026 à Niort

Réunion en présence des présidents des districts 16, 17, 79 et 86 (représenté) et des animateurs (ou représentés) des commissions féminines

Gestion de la catégorie U 18 à 11 : District 79

Gestion de la catégorie U 15 à 11 : District 86

Date d'engagement retenue : 23 août 26

Phase 1 : inter secteurs : 16/17/79/86

Phase 2 : soit LFNA (niveau R1, soit inter secteurs(16/17/79/86) ou double intersecteurs (16/17/79/86 + 19/23/24/87)

Début de la compétition : 12 septembre 2026

INFORMATIONS DIVERSES

- **Bilan de la journée 100 % féminines le 31 mai 2026 à Chateaubernard**

Comme l'an passé, Léo Martinez et les membres de la commission féminines ont mis en place cette journée festive de fin de saison qui a été un succès pour nos jeunes joueuses U6F-U13F. Un grand merci aux bénévoles du club de Chateaubernard pour leur investissement et leur aide précieuse.

- **Bilan de la saison chez les jeunes**

La saison 2025/2026 aura été satisfaisante dans son ensemble avec des joueuses qui ont su répondre présentes sur les différentes offres qui ont été proposées par Léo Martinez CTD au District.

Pour la saison 2026/2027, les clubs seront informés des différentes dates à retenir concernant les filles.

RECAPITULATIF DES DECISIONS

Décision N° 01 : approbation du PV n° 12. **Validée**

Décision N° 02 : Homologations et classements. **Validée**

Prochaine réunion : à déterminer

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 30

L'animateur
Claude FORT

La Secrétaire
Béatrice GAVOILLE